



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 78915

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la grogne grandissante des employeurs privés face à la hausse des coûts des services de santé au travail pour leurs salariés, concomitante à une diminution des prestations de ce service. Ainsi, certaines visites médicales sont aujourd'hui assurées par du personnel paramédical faute de médecins spécialistes, la fréquence des visites diminue, alors que les cotisations annuelles augmentent pour les employeurs (environ 100 euros par salarié permanent) et qu'il se crée un sentiment d'injustice face à l'État, pour qui, certains employés n'ont jamais réalisé aucune visite médicale durant toute leur carrière. Aussi souhaiterait-elle connaître les intentions du Gouvernement afin d'améliorer les prestations des services de santé au travail tout en allant vers une diminution de leur coût.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78915

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3184

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)